Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1970)

Heft: 133

Artikel: Droits individuels unilatéraux

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1028084

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bi-mensuel romand Nº 133 26 juin 1970 Septième année

Rédacteur responsable : Henri Galland

Le numéro : 70 centimes

Abonnement pour 20 numéros :

Pour la Suisse: 12 francs Pour l'étranger: 15 francs

Changement d'adresse : 50 centimes Administration, rédaction :

Lausanne, Case Chauderon 142

Chèque postal 10 - 155 27 Imprimerie Raymond Fawer S.A., Renens

Aux articles de ce numéro ont collaboré:

Gilbert Baechtold Eric Baier Claude Bossy Jean-Claude Favez Henri Galland

Jean-Pierre Ghelfi Pierre-Antoine Gov

Le prochain numéro sortira de presse au début d'août

Juin, derrière nous, devant nous?

Quel soupir de soulagement, dimanche soir, 7 juin. Les officiels étaient pessimistes; les conseillers nationaux qui siégeaient à Berne découvraient des fonctionnaires fédéraux pro-Schwarzenbach; les leaders des partis de gauche se faisaient engueuler par leur base; tous doutaient, craignaient, flottaient. Le 7 au soir, ils dirent tous en phrases et en mu-

Sur la tenue des partis

Les commentateurs ont souligné que ce fut là le mauvais quart d'heure de l'officialité helvétique

Le jugement est souvent trop sévère. Ces partis, si communément décriés, nous leur avons trouvé du ressort dans cette campagne. Toute idéologie n'avait pas disparu. Le sens de l'internationalisme, le refus de laisser jouer la classe ouvrière contre la classe ouvrière, la dénonciation d'un danger fascisant qui se subodorait jusque dans les propos anticapitalistes de Schwarzenbach, toute cette expérience est apparue à l'occasion de l'initiative. L'attitude du Parti du travail a été claire, les socialistes romands ont de même abordé ouvertement cette campagnes. Les groupes d'extrême-gauche avaient le ton juste.

Il est du devoir souvent pour les partis de suivre leur base, il est de leur devoir tout autant de lui résister, de l'éduquer.

Les partis de gauche ont su tenir leur rôle. On pourrait en dire autant d'ailleurs d'autres idéologies, religieuses, humanitaires, etc...

Cela, il faut le souligner d'abord. Car Schwarzenbach, c'est incontestable, a été le révélateur d'une insatisfaction. Mais les forces de progrès, les réformateurs, ils étaient dans le camp des « non ». Leur prestige est sorti meurtri de ce choc; mais ils ont tenu bon. Sans eux, le peuple suisse aurait basculé dans la démagogie raciste.

Les résultats

Un point commun à tous ceux qu'on retrouve dans le camp des « oui ». Ce sont les « frustrés » de l'expansion. Le vote concordant de certaines zones rurales vaudoises ou fribourgeoises et de certains quartiers populaires le prouve. A Genève, ces quartiers ont représenté les seules majorités acceptantes du canton.

On peut penser certes qu'une partie de ces voix provient des abstentionnistes habituels, des citoyens dépolitisés qu'une grave crise nationale, économique ou politique, amène pour la première ou la seconde fois aux urnes. Tous les scrutateurs peuvent témoigner de ce fait. Et c'est d'ailleurs dans ce réservoir des éléments politiquement les moins formés que les mouvements politiques à base émotionnelle, ainsi le fascisme, ont toujours recruté une partie appréciable de leur clientèle électorale. Mais dans ces quartiers en outre, certains électeurs socialistes et communistes traditionnels peuvent également avoir apporté leurs suffrages à l'initiative, contre une société d'abondance dont ils sont plus ou moins exclus, mais aussi contre des partis de gauche qui ne reflètent plus leur mécontentement. Dans le camp du « non », en revanche, c'est la confusion. Qu'y avait-il de commun entre la fonction économiste du patronat, la réaction politique des

partis et l'élan fraternel et humaniste des chrétiens, par exemple?

Le danger Schwarzenbach

Schwarzenbach surgit au moment où la Suisse traverse une crise de croissance et d'adaptation à l'Europe et au monde. Les étrangers ne sont pas son seul problème. Ils ne sont même qu'un prétexte pour propager sa vision politique d'une Suisse cléricale et corporatiste. Demain, l'Europe ou l'aide aux pays du Tiers-Monde pourront lui servir de support. On imagine une initiative Schwarzenbach numéro 2. Elle sera ainsi rédigée : la Suisse ne consacrera en aucun cas plus du 1 % de son budget national à l'aide au Tiers-Monde.

L'absence de cadres du mouvement, son hétérogénéité, à la fois conservateur et contestataire, rural et urbain ne lui permettront pas de jouer un rôle soutenu dans notre vie politique. Mais pendant plusieurs années, la politique fédérale sera marquée par ce mouvement, s'il s'organise. Trop minoritaire pour influencer l'orientation générale du pays, mais suffisamment fort pour bloquer un certain nombre de décisions limitées, mais importantes, avec l'appui, dans certains cas, de la droite classique. On s'en apercevra notamment au moment des négociations avec l'Europe.

L'irrationnel

Plusieurs commentateurs l'ont relevé. M. Schwarzenbach ne procédait pas par argumentation logique, prêtant le flanc à la discussion. Il affirmait sur un ton distingué, de la même manière que ses troupes affirmaient sur un mode passionnel.

Cet homme a réussi à réintroduire la passion mobilisatrice dans la vie politique suisse.

On ne pourra lui répondre à l'avenir qu'en sachant mobiliser les énergies.

Les solutions à notre crise de croissance, elles tiennent en des mots aujourd'hui galvaudés : logement, droits nouveaux arrachés par les syndicats, réformes scolaires profondes, etc...

Mais ces mots sont encore flasques, sans force mobilisatrice.

La réponse à Schwarzenbach, ce n'est pas de chercher un thème passionnel à opposer aux siens, mais de trouver une ou deux actions politiques auxquelles seraient conférées un poids particulier, pour lesquelles on mobiliserait les citoyens, qui, de la sorte, les imposant, sentiraient les réformes passer.

Il est de bon ton de se référer à la Suède. Dans l'exemple suédois, ce n'est pas telle ou telle réforme qui compte, mais une réussite qui fait que ce peuple vit une aventure nationale à travers son socialisme. Il s'est créé un style.

Rien de cela chez nous.

A l'irrationnel fascisant de Schwarzenbach, quelle énergie, quelle imagination saurons-nous opposer? Au lendemain, bouche amère du 7 juin, plus personne ne semble se préoccuper beaucoup de cette

On verra bien cet automne comment se jouera la bataille sur l'initiative du Mouvement populaire sur le droit au logement.

Elle sera non seulement une recherche de solution au problème du logement, mais une réponse populaire à Schwarzenbach.

Le rendez-vous est pris.

Droits individuels unilatéraux

Bien qu'ils soient désormais inculpés, les noms des sent responsables de l'affaire Bührle n'ont pas été communiqués à la presse. On veut bien si la Chambre d'accusation doit encore se prononcer.

En revanche, MM. Bachelard et Parriaux à partir d'une simple arrestation ont eu leur nom étalé, jusque sur les affichettes.

Où est le respect des droits individuels?